

Fiche pédagogique

Découvrir et rencontrer une plate-forme de concertation

Le cas des conseils cynégétiques en Wallonie

Pr Cédric Vermeulen

ULiège, Faculté de Gembloux Agro-Bio-Tech, 2026

Concept : Les conseils cynégétiques sont une forme de gestion participative du tir au cerf boisé en Wallonie. Les chasseurs souhaitant tirer du cerf boisé doivent adhérer à une association dédiée. L'ensemble du processus est géré par l'arrêté du 27 FEVRIER 2014 du Gouvernement wallon « relatif aux modalités d'agrément et de fonctionnement des conseils cynégétiques ».

Objectifs : Utiliser l'intelligence collective en focus groups et rencontre avec les parties prenantes pour explorer et comprendre le fonctionnement d'un conseil cynégétique.

Public cible : Etudiants des cours de gestion participative ; adapté à des groupes de 30 étudiants, à condition que les « focus groups de rencontre » ne dépassent pas 6-7 étudiants par acteur rencontré. Pour 30 étudiants, il faut donc compter 6 parties prenantes à rencontrer.

Composition : Le panel de parties prenantes doit être constitué idéalement de manière plurielle (membres de conseils cynégétiques, président ou secrétaire du conseil, membres de l'administration de tutelle, membres de communes, naturalistes, agriculteurs...).

Préparation : L'animateur et les étudiants doivent avoir lu l'arrêté, qui constitue la base théorique du système, ce qui a été initialement souhaité par le législateur. L'exercice consiste à comprendre la différence entre la loi et sa mise en pratique, et la gouvernance actuelle du système. L'animateur a préalablement invité les parties prenantes et réservé la salle.

Durée : Environ 2h pour l'ensemble du jeu

Matériel : Appareil photo (optionnel), boissons.

Personnel : Une personne est requise : un animateur qui organise les focus groups, veille au respect du temps imparti à chaque rencontre, et organise la réflexion collective finale. L'aide de deux personnes en plus pour disposer et ensuite ranger les chaises est utile.

Coût : Réduit (limité aux boissons distribuées).

Echelle : Locale

Enjeu : Utiliser l'intelligence collective pour découvrir une matière et un système de gouvernance des ressources naturelles en dehors d'un cours classique ex-cathedra.

Déroulé :

Nom de la séquence	Durée de la séquence	Description de la séquence
<p>Séquence 1 :</p> <p>Introduction, présentation de la séance</p>	<p>(3 min)</p>	<p>a. Expliquer l'objectif de la séance (<i>on va découvrir collectivement le conseil cynégétique à travers des rencontres avec les acteurs</i>), et le temps (autour de 2 heures) de manière à ce que ceux qui le désirent puisse utiliser les commodités.</p> <p>b. l'animateur rencontre préalablement de manière informelle les parties prenantes ; il les informe succinctement du déroulé ; il les invite à parler librement aux étudiants car les autres parties prenantes ne l'entendent pas, leur parole n'est pas retranscrite et la synthèse ne mentionnera pas qui a prononcé quel avis.</p> <p>c. Préciser à l'ensemble des participants les règles du "jeu" : un animateur, des aides, des parties prenantes, des membres du conseil cynégétique. L'idée est de rencontrer les parties prenantes par petits groupes, de manière conviviale, avec un temps limité de rencontre pour chaque personne.</p>
<p>Séquence 2 :</p> <p>Rencontres conviviales avec les acteurs</p>	<p>(12 min par acteur, 1h pour 5 acteurs)</p>	<p>a. Les étudiants s'asseyent en cercle par groupes de 5-6. On distribue amuse-bouche et boissons.</p> <p>b. Une partie prenante prend place devant le groupe et la discussion commence. Les étudiants doivent organiser et orienter le débat vers la gouvernance (acteurs, rapports de pouvoir, représentativité des représentants...) et éviter les considérations trop techniques liées à la chasse.</p> <p>c. Le groupe rencontre la partie prenante durant 10-15 min (il faut minuter) ; l'animateur crée une « pression » sur le groupe pour parvenir en un temps donné à des échanges ciblés sur le fonctionnement, les forces et les faiblesses du système.</p> <p>d. Après 10-15 min, on change de partie prenante : les étudiants restent assis et accueillent la personne suivante ; la discussion reprend. A chaque changement de</p>

		<p>partie prenante, les étudiants découvrent un autre regard sur le système.</p> <p>e. La séquence s'arrête lorsque chaque groupe a rencontré au moins un représentant de chaque « catégorie » de parties prenantes.</p> <p>Notes : Cette séquence permet aux participants de s'approprier à titre individuel, le contexte, les enjeux, le système de gouvernance, les forces et faiblesses du système.</p>
<p>Séquence 3 : Mise en commun</p>	<p>30 min maximum</p>	<p>a. La dernière rencontre s'arrête ; on dispose les chaises en cercle de manière à ce que tous puissent voir et ensemble tout le monde ; on se dégourdit ; les parties prenantes sont invitées à s'asseoir avec les étudiants. On distribue les dernières boissons.</p> <p>b. l'animateur se place au centre du cercle ; il explique qu'il va poser des questions sur différents sujets pour permettre une compréhension collective du sujet du système examiné. Il invite ceux qui le désirent à prendre note. Il explique une importante règle du jeu de la restitution : les étudiants ne doivent jamais nommer la personne qui a rapporté tel ou tel fait.</p> <p>c. l'animateur pose une succession de questions, laisse les étudiants répondre, et les parties prenantes compléter. Il ne doit pas laisser un débat s'installer entre deux personnes sur des points techniques ou de détail.</p> <p>d. les questions doivent éclairer sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à quoi sert un conseil cynégétique ? - quelle est sa structure de gouvernance (l'asbl) ? - qui siège dans le conseil ? - quelle partie prenante ne siège pas au conseil, a été oubliée ? (les naturalistes notamment) - les membres du conseil qui siègent en tant que représentants représentent-ils bien leur groupe ? ont-ils été élus ? - quels sont les rapports de force, de pouvoir identifiés ? - quelles sont les difficultés rencontrées ? - quels sont les succès ? - le conseil cynégétique atteint-il les objectifs que lui assigne l'arrêté ? <p>d. une fois tous les points abordés, l'animateur résume l'ensemble et conclut sur le système, ses paradoxes et ses difficultés. Il ouvre la possibilité vers de dernières</p>

		<p>questions, et remercie tous les participants (et en particulier les parties prenantes qui se sont déplacées pour contribuer à la formation des étudiants).</p> <p>Notes : <i>Cette séquence doit servir de synthèse ; à la fin les étudiants doivent avoir compris le fonctionnement d'un conseil cynégétique. Ils doivent également avoir perçu le paradoxe du conseil cynégétique : on demande à des bénévoles de payer pour exercer un hobby, de se grouper en association (avec ses difficultés et coût en temps et énergie sociale) et de gérer une ressource mobile qui n'appartient à personne sur des espaces dont ils ne sont pas les propriétaires.</i></p>
--	--	---